

Aperçu de développement régional stratégique

Région de l'Atlantique



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

PIERRE DE BANÉ
MINISTRE

APERÇU DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL STRATÉGIQUE

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

INTRODUCTION

1. Le présent document a pour objet d'exposer dans ses grandes lignes un cadre de développement à moyen terme pour la région de l'Atlantique qui tient compte de la présente situation fiscale à l'échelle nationale et provinciale. L'intention est de fournir un cadre permettant au gouvernement de prendre ou de mettre à l'épreuve des décisions favorisant le développement économique de la région de l'Atlantique. Il n'est pas question de proposer un plan d'action précis ni une stratégie de développement élaborée. Certaines initiatives possibles seront mises au point et feront l'objet de travaux distincts.

LE CONTEXTE

2. Depuis l'apparition de la notion d'entente-cadre de développement en 1974, la programmation du développement, dans la région de l'Atlantique, a été envisagée dans une optique à la fois sélective et d'étendue générale. Dans le secteur des ressources, la région a été presque entièrement couverte. L'approvisionnement en infrastructure nécessaire s'est poursuivi, mais de façon beaucoup plus sélective, en s'attaquant aux possibilités identifiées de développement économique. L'aide au développement industriel s'est concentrée sur les parcs industriels, la détermination des possibilités, la planification, l'aide aux commissions industrielles, ainsi que sur certains projets particuliers de développement industriel, commercial et urbain. Dès 1974, on a commencé à exploiter, à Terre-Neuve, les possibilités fort prometteuses de l'industrie maritime. Bien que le secteur des ressources ait fait l'objet d'une couverture quasi totale, on a sélectivement dirigé l'aide vers les zones qui présentaient les plus grandes possibilités pour la région. Les travaux concernant l'identification et l'exploration des minéraux ont permis de découvrir des gisements commerciaux d'un certain nombre de minéraux dans trois des quatre provinces. A Terre-Neuve, les initiatives en matière de pêches ont été fructueuses. Il est en train de s'opérer une volte-face dans les pratiques de gestion forestière, et l'assise industrielle est désormais plus diversifiée.

3. Le présent document vise à exposer certains changements d'orientation qui sont préconisés à moyen terme pour la région de l'Atlantique. Les expressions " avantage comparatif " et " intervention sélective " ne sont pas nouvelles. Elles ont caractérisé, ces cinq dernières années, la politique du ministère de l'Expansion économique régionale dans les provinces de l'Atlantique. Les possibilités décrites ci-après sont d'intérêt provincial, régional et ordinairement national, et nombre d'entre elles sont identifiées dans les ententes-cadres de développement de dix ans comme des champs d'action privilégiés. Les efforts seront donc concentrés sur les perspectives particulièrement intéressantes que présentent le secteur de l'énergie, le secteur des pêches, les industries maritimes, l'exploitation de gisements miniers importants, la revalorisation du secteur forestier, l'exploitation de la situation géographique de la région, porte d'accès du continent nord-américain, ainsi que les plus grandes possibilités de capitaliser sur les récents progrès, grâce à un secteur de la fabrication renforcé.
4. Le présent document mentionnera des facteurs dont l'incidence sur l'économie des provinces de l'Atlantique dépasse de loin les attentes précises des programmes du MEER. Il n'est nullement question de laisser entendre que le MEER participera directement à leur concrétisation, et il ne s'agit pas non plus d'essayer de décrire les répercussions de l'activité des autres ministères fédéraux sur l'économie de la région. Le présent document est avant tout un outil de travail qui signale les champs d'activité possible du MEER dans les années à venir.

LES FACTEURS

L'évolution de la situation économique

La région de l'Atlantique

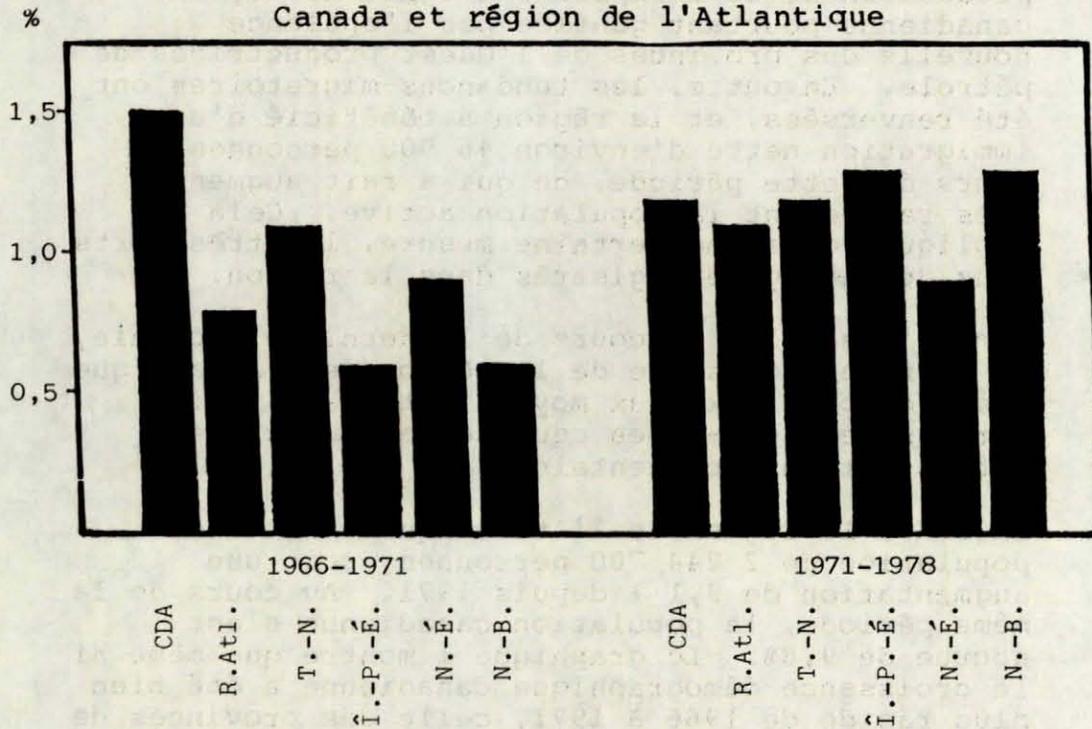
5. La région de l'Atlantique est traditionnellement réputée pour sa croissance lente et son émigration persistante. Cependant, depuis le début des années 70, cette situation a changé et les taux régionaux de croissance dans le domaine de la

production et de l'emploi ont égalé la moyenne canadienne pourtant gonflée par l'opulence nouvelle des provinces de l'Ouest productrices de pétrole. En outre, les tendances migratoires ont été renversées, et la région a bénéficié d'une immigration nette d'environ 46 900 personnes au cours de cette période, ce qui a fait augmenter très rapidement la population active. Cela explique, dans une certaine mesure, les très forts taux de chômage enregistrés dans la région.

6. Dans l'ensemble, au cours de la dernière décennie, le taux de croissance de la région de l'Atlantique s'est comparé aux taux moyens nationaux, qui surpassaient eux-mêmes ceux de la plupart des autres nations occidentales.
7. En 1979, la région de l'Atlantique avait une population de 2 244 700 personnes, soit une augmentation de 9,1 % depuis 1971. Au cours de la même période, la population canadienne s'est accrue de 9,8%. Le graphique 1 montre que même si la croissance démographique canadienne a été bien plus rapide de 1966 à 1971, celle des provinces de l'Atlantique a presque rejoint la moyenne nationale depuis 1971.
8. L'immigration a été le facteur dominant de la croissance démographique rapide de la région de l'Atlantique. D'une émigration nette de 170 000 personnes pendant la période de 1961 à 1971, la région de l'Atlantique est passée à une immigration nette de 46 900 personnes entre 1971 et 1979, comme le montre le graphique 2. Les trois provinces Maritimes ont connu un renversement total de leur tendance migratoire, tandis que Terre-Neuve enregistrait une diminution considérable de son taux d'émigration.
9. Bien qu'aucun facteur isolé ne puisse expliquer le renversement des tendances migratoires, la prospérité relative de la région et son taux élevé de création d'emplois ont eu une influence indubitable. L'augmentation des prestations d'assurance-chômage et les facteurs associés à la hausse du prix du logement et du coût de la vie en général, dans le centre du Canada, n'ont sans doute pas été étrangers à ce phénomène.

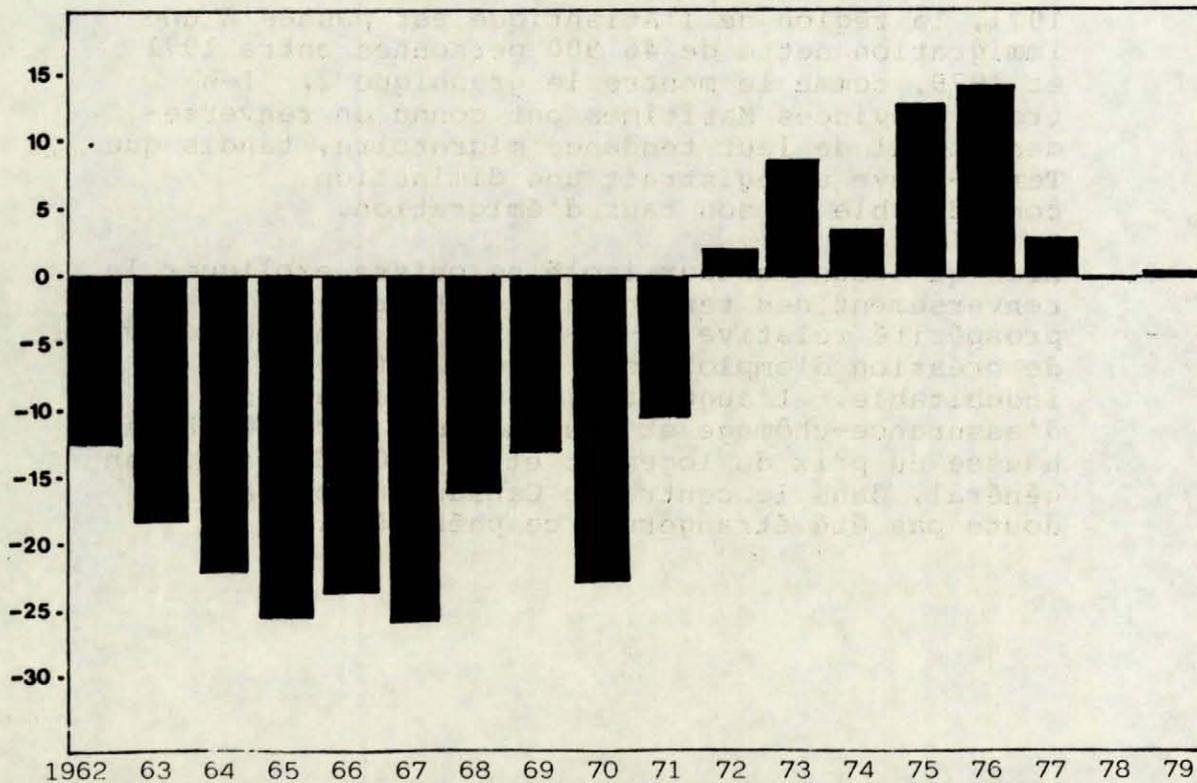
Graphique 1

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE CANADIENNE
Canada et région de l'Atlantique



Graphique 2

MIGRATION NETTE
Région de l'Atlantique
(en milliers de personnes)



10. La répartition progressive de la production et de l'emploi dans la région de l'Atlantique, depuis 1971, est illustrée au tableau suivant.

	Produit intérieur réel par secteur - région de l'Atlantique		Emploi par in- dustrie - région de l'Atlantique	
	<u>Distribution (%)</u>			
	<u>1971</u>	<u>1979</u>	<u>1971</u>	<u>1979</u>
Agriculture	1,5	1,4	4,0	2,5
Pêches	1,6	1,4	((
Forêts	1,2	1,1	(6,7	(5,6
Mines	4,6	4,0	((
Fabrication	12,5	14,3	14,2	14,4
Construction	10,9	8,2	7,5	7,5
Services publics	2,8	5,0	((
*T.C.	7,1	6,0	11,5	9,9
Commerce	12,7	13,5	19,2	18,8
*FABI	10,6	12,3	3,5	4,3
*SSCEP	20,7	20,0	26,0	28,4
Adm. pub.	13,8	12,8	7,5	8,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

*TC - Transports et communications.

*FABI - Finances, assurances et biens immobiliers.

*SSCEP- Services sociaux et communautaires, services aux entreprises et services personnels.

11. Comme le montre le tableau, il n'y a pas eu de changement spectaculaire dans l'importance relative d'un secteur par rapport aux autres depuis 1971, sauf peut-être pour les services publics qui se sont accaparés une part plus grande du produit total.

Les atouts des provinces de l'Atlantique

12. Les principaux atouts de la région de l'Atlantique, pour le moyen terme, existent dans les secteurs des ressources ou dans les industries étroitement reliées aux ressources, d'une part, et dans la situation géographique avantageuse de la région, d'autre part. La croissance se produira également dans d'autres secteurs, mais les principaux moteurs de développement seront les ressources naturelles ou les avantages géogra-

phiques qui placent la région de l'Atlantique dans une forte position concurrentielle sur les marchés nationaux et internationaux.

13. Un optimisme prudent est de mise concernant la croissance de l'industrie de la transformation du poisson, ainsi que des industries minières et forestières, secteurs traditionnellement importants dans la région de l'Atlantique. En outre, un nouveau secteur fort prometteur, appelé dans le présent document " industries maritimes ", commence à se manifester dans la région de l'Atlantique. L'effort du MEER relatif au secteur de l'industrie maritime sera axé surtout sur l'exploitation des avantages industriels offerts par cette industrie. Jusqu'ici, la situation géographique de la région de l'Atlantique jouait contre elle; néanmoins, la situation a changé, grâce au renversement des avantages comparatifs du transport et à la proximité de l'Arctique oriental.
14. Dans la région de l'Atlantique, l'énergie peut être considérée soit comme un problème soit comme une possibilité. L'énergie coûte cher et l'approvisionnement en pétrole brut étranger est incertain; d'un autre côté, les perspectives concernant la mise en valeur de gisements pétroliers et gazifères en mer et l'hydro-électricité du Labrador sont plus prometteuses que jamais. Le charbon peut aussi être mis à contribution comme ressource énergétique d'appoint.

Les pêches

15. La croissance enregistrée au cours des dernières années dans le secteur des pêches tient à l'instauration de la zone de 200 milles. Les stocks et les contingents ont augmenté et l'on compte sur une expansion future créée par l'éviction des flottes de pêche étrangères, ce qui permettra à l'industrie régionale de s'accaparer une part plus considérable de cette ressource. Grâce à sa situation géographique et à son infrastructure industrielle, la région aura ainsi un avantage comparatif suffisant pour permettre la renaissance d'une industrie florissante de la pêche.
16. La transformation du poisson a également présenté des possibilités intéressantes d'augmentation des revenus et de l'emploi. La vente de plus grands

volumes de poissons transformés a permis d'accroître les recettes d'exportation. Pour l'avenir, il importe surtout de saisir l'occasion d'augmenter la valeur ajoutée des nouveaux produits actuellement expédiés et de diversifier la gamme des denrées produites. Des perfectionnements dans le secteur de la transformation devront venir compléter les progrès enregistrés dans le secteur des pêches, si l'on veut maintenir un équilibre sain entre la capacité de capture et la capacité de traitement.

17. Le Canada est en train d'élaborer des stratégies pour profiter au maximum des avantages que peuvent offrir les ressources halieutiques à un grand pays poissonnier comme lui. Ces stratégies revêtent une importance toute particulière pour la région de l'Atlantique. Le principal problème de l'industrie de la pêche canadienne est de faire face aux nouvelles difficultés posées par l'élargissement de la zone de pêche du Canada. Fondamentalement, l'industrie canadienne devra produire une gamme plus étendue de produits d'une qualité constante et mettre ces produits sur le marché dans un bien plus grand nombre de pays. Entre 1980 et 1985, il se produira un changement marqué dans le plus important débouché du Canada, celui des États-Unis. Selon les prévisions, les exportations vers ce pays devraient décliner en termes relatifs, même si elles peuvent augmenter en termes absolus. Les exportations vers le deuxième plus important marché du Canada, la Communauté économique européenne, devraient aussi décliner en termes relatifs. En conséquence, il faudra faire de grands efforts de mise en marché dans les pays qui, jusqu'ici, achetaient peu ou pas de produits canadiens de la pêche. À cet égard, le Japon et les pays de l'Europe de l'Est apparaissent comme les principaux débouchés éventuels.
18. L'industrie du traitement du poisson devra s'adapter de façon considérable afin d'augmenter le volume de sa production et d'élargir la gamme de ses produits pour répondre aux besoins des nouveaux clients. Ces adaptations auront des répercussions sur l'infrastructure du secteur public, sur les investissements du secteur privé, et peut-être même sur la structure de l'industrie. Enfin, les possibilités de profits qui y sont reliées comprennent la construction navale et le radoub, la vente de matériel et d'engins de pêche,

et l'entretien des flottes de pêche canadiennes et étrangères, comme on le mentionne dans la section traitant des industries maritimes.

Les industries maritimes

19. La région de l'Atlantique offre la possibilité de créer un noyau d'industries de transformation et de services à haute et à moyenne technologie qui seraient axées sur les produits de la mer. Ces industries pourraient créer des emplois permanents et des sources de revenu, tout en augmentant sensiblement la valeur ajoutée des produits de fabrication et de transformation du secteur des industries maritimes de la région. Le potentiel des industries maritimes, même s'il est difficile à mesurer avec précision, semble fort prometteur.
20. Par " industries maritimes ", on entend les établissements qui fabriquent du matériel ou fournissent des services pour toutes les activités commerciales et scientifiques reliées aux océans. Les industries maritimes desservent, premièrement, l'industrie de la pêche commerciale, deuxièmement, l'industrie minière et l'exploitation pétrolière et gazière off-shore et, troisièmement, la construction navale et le radoub. À ces activités viennent se greffer d'autres activités connexes comme la défense, la surveillance, ainsi que la gestion et la recherche en matière d'environnement. À moyen terme, les industries pétrolières et gazières et l'industrie des pêches seront en grande partie responsables de toutes les activités maritimes primaires, et elles mobiliseront le gros de la demande de matériel et de services spécialisés auprès des autres industries secondaires.
21. L'exploration du pétrole et du gaz au large de la côte atlantique offre aux provinces de l'Atlantique d'énormes possibilités qui ne sont malheureusement pas encore complètement inventoriées. Selon de récentes estimations, il y a 50 chances sur 100 de découvrir 3,5 milliards de barils de pétrole et 27 trillions de pieds cubes de gaz naturel sous le plateau continental Labrador-Terre-Neuve-Est, ainsi que 13 trillions de pieds cubes de gaz naturel sous le plateau continental de la Nouvelle-Écosse. Diverses prévisions du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce indiquent que les activités d'explo-

ration et de production pourraient créer un nombre considérable d'emplois d'ici à 1988, grâce à des investissements pouvant atteindre 11 milliards de dollars. La stratégie de développement devra veiller à ce que le Canada et les provinces de l'Atlantique tirent le plus grand profit possible, tant du point de vue de la participation canadienne à l'investissement que de la croissance considérable de l'emploi qu'elle suscitera.

22. L'investissement associé à l'exploration du pétrole et du gaz au large de la côte atlantique créera des débouchés pour des techniciens et des spécialistes de la mise en valeur. Les sociétés exploratrices possèdent des sources traditionnelles d'approvisionnement et de services partout dans le monde. Les sociétés canadiennes doivent avoir accès à ces marchés, en s'appuyant sur le principe que les activités dans les eaux canadiennes peuvent amener des ventes futures dans le monde entier.
23. Les besoins prévus (nouveaux navires pour l'exploitation pétrolière et gazière off-shore, et pour l'industrie de la pêche) totalisent des milliards de dollars à long terme. Par conséquent, les chantiers navals et les centres de radoub bien situés doivent être capables de profiter de ces occasions de développement. L'adjudication de contrats canadiens et les avantages liés à la situation géographique devront être renforcés. Il semble logique que les contrats de construction, de réarmement ou de radoub des navires affectés à la surveillance, à la protection et à la défense, ainsi que ceux des bâtiments utilisés pour le transport de ressources canadiennes et pour la pêche, soient confiés aux chantiers navals canadiens.
24. À long terme, la stratégie sera axée sur les possibilités reliées aux industries maritimes, notamment les bases côtières pour l'exploitation probable de gisements pétrolifères et gazifères off-shore; les systèmes de production pour les activités pétrolières et gazières off-shore, les pipelines vers la côte, les systèmes de soutien général, etc.; les navires de catégorie arctique comme les brise-glaces, les pétroliers et les navires de services; et les engins de pêche, les instruments, les appareils de dragage et de récupération, etc., pour l'exploitation minière off-shore.

25. La mise en valeur fructueuse des possibilités considérables et multiples de la mer nécessite une étroite collaboration entre les gouvernements participants, les collectivités et les divers éléments du secteur privé afin d'exploiter au maximum les possibilités que la mer semble offrir.

Les transports

26. En dépit des améliorations considérables apportées au transport ces dernières années, il existe toujours des possibilités d'améliorer les réseaux et services de transport et de favoriser ainsi le développement économique. En effet, l'économie des provinces de l'Atlantique a évolué et le transport lui-même s'est perfectionné. De plus, en termes d'avantages comparatifs, le fait que la région a une porte ouverte sur l'Atlantique lui confère un avenir fort prometteur. La Nouvelle-Écosse, par exemple, qui est le point du continent le plus proche de l'Europe, peut servir de " quai terrestre " pour la réception et le transbordement de marchandises en provenance ou à destination de l'intérieur de l'Amérique du Nord, et en particulier de Chicago et du Centre-Ouest américain.
27. L'incidence la plus importante découlerait de l'augmentation de l'entreposage, du réemballage, de l'assemblage ou de la fabrication de marchandises débarquées au port pour être dirigées vers des points du centre de l'Amérique du Nord. On a estimé qu'il pourrait en découler 5 000 nouveaux emplois et des investissements de l'ordre de 500 millions de dollars. Il faut effectuer un grand nombre de travaux d'aménagement complexes avant de pouvoir commencer à exploiter cette possibilité. Le gros de la difficulté réside dans l'établissement des volumes-seuils d'expédition, de Halifax vers les divers points de destination, qui justifieraient des tarifs spéciaux, des investissements dans l'infrastructure ou des changements dans les itinéraires actuels de la navigation marchande.
28. Les conditions de transport seraient améliorées par l'achèvement du réseau routier régional, particulièrement l'autoroute transcanadienne à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, et par la construction de routes vers les ressources naturelles du Labrador et d'autres régions, ainsi

que par l'achèvement des routes secondaires dans les autres provinces. En ce qui concerne l'infrastructure du transport maritime, l'amélioration et l'agrandissement des installations de conteneurs renforceront l'avantage économique de la région dans son ensemble, comme pourraient le faire la construction et l'agrandissement de certains ports. En améliorant l'infrastructure du transport aérien, on pourrait augmenter l'activité économique de la région, surtout en ce qui concerne les petits aéroports et les aéroports de développement et même certains autres plus importants. Même si la politique fédérale des transports stipule que les chemins de fer doivent fournir eux-mêmes une infrastructure et des services adéquats, il est fort possible que les gouvernements devront intervenir dans les années à venir pour épauler les efforts des sociétés de chemin de fer dans leurs efforts déployés dans les provinces de l'Atlantique.

L'énergie

29. On s'attend que le coût de l'énergie augmente considérablement au cours de la prochaine décennie, et il est très probable que les approvisionnements en pétrole brut étranger deviendront de plus en plus incertains. Il s'agit là de problèmes d'envergure nationale, mais ils sont particulièrement aigus dans la région de l'Atlantique qui compte beaucoup sur les combustibles fossiles pour la production de son énergie.
30. Il est stratégiquement essentiel que la région de l'Atlantique se dote d'autres sources d'énergie au cours des années 80. Face à la hausse du coût de l'énergie, certaines sources de remplacement deviennent rentables. Il faudra prendre d'importantes décisions d'investissements afin d'obtenir des sources d'énergie sûres et à des prix compétitifs. Les solutions de rechange peuvent inclure la production d'hydro-électricité dans les régions éloignées en aval du fleuve Churchill, au Labrador, la découverte et la mise en valeur de gisements pétrolifères et gazifères off-shore, le recours au gaz naturel de l'Arctique et au charbon. Certains de ces projets deviennent de plus en plus attrayants et rentables avec le temps et à mesure que les prix de l'énergie grimpent et, s'ils sont menés à terme, ils

mobiliseront des investissements de plusieurs milliards de dollars. (Une centrale nucléaire est actuellement en construction au Nouveau-Brunswick.) En plus de contribuer à l'augmentation de l'autosuffisance énergétique, des projets de cette envergure peuvent créer beaucoup d'emplois dans la région au cours de leur phase de construction et assurer un bon nombre d'emplois permanents, selon la nature de la source exploitée.

31. La question énergétique est peut-être le problème le plus aigu que la région de l'Atlantique doit affronter. Dans une large mesure, les perspectives de développement pour l'économie de la région seront fondamentalement influencées par le choix exercé parmi les diverses options possibles au cours des années 80.

Les minéraux

32. L'apport du secteur minier à l'économie de la région de l'Atlantique s'est accru au cours des années 70, et il continuera d'augmenter à moyen terme. Terre-Neuve est et demeurera le principal producteur minier de la région, grâce à sa production de minerai de fer, mais son pourcentage de la production régionale va diminuer à cause du développement proportionnellement plus rapide des secteurs miniers du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Bien que le traitement plus poussé des minéraux métalliques dans la région de l'Atlantique demeure une éventualité, la croissance du secteur minier découlera surtout, à moyen terme, d'une plus grande production de matières premières entraînée par des activités d'exploration de minéraux de plus en plus dynamiques.
33. La valeur de la production minérale des provinces de l'Atlantique, prise comme pourcentage du total canadien, est passée de quelque 8,6 % en 1971 à environ 7 % en 1979. Cependant, si l'on exclut les combustibles afin d'obtenir une comparaison plus réaliste, la part des provinces de l'Atlantique est passée d'environ 12,5 % en 1971 à 15 % en 1979.
34. Au Nouveau-Brunswick, c'est l'exploitation des métaux communs qui offre les perspectives les plus prometteuses, surtout dans le nord-est de la

province. Pour le moment, le concentré de zinc est exporté à l'état brut. L'établissement d'une nouvelle fonderie est présentement à l'étude en vue de transformer sur place le concentré de zinc. Parmi les autres possibilités qui pourraient être exploitées au Nouveau-Brunswick, on peut mentionner la mise en valeur de plusieurs gisements de potasse. La découverte d'uranium, près de Fredericton, a donné un essor considérable à la prospection, et on est en train de mettre en valeur une mine d'étain-molybdène dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick.

35. L'accroissement de la production de charbon constitue la meilleure perspective de la Nouvelle-Écosse. Des quantités intéressantes de plomb, de zinc, de cuivre et d'uranium ont aussi été découvertes, et cela stimule grandement la prospection.
36. À Terre-Neuve, il n'existe aucune nouvelle mine en voie de développement et nul projet ferme à cet égard. Cependant, l'intensité des activités d'exploration, dans cette province, permet d'être optimiste vis-à-vis de l'augmentation future de la capacité de production. Par exemple, l'augmentation du prix des métaux a suscité une recrudescence d'intérêt pour plusieurs gisements dont l'exploitation était jusqu'ici considérée comme peu ou pas rentable. Entre autres, mentionnons plusieurs gisements de cuivre et un de tungstène.

Les industries forestières

37. Les industries forestières constituent une importante source d'emplois dans la région de l'Atlantique. L'abattage, le sciage, le rabotage, les pâtes et papiers et les autres industries du bois emploient directement 26 000 personnes et comptent pour environ 4 % de tous les emplois de la région. La valeur ajoutée des industries forestières s'est chiffrée à 618 millions de dollars en 1976, soit environ 6 % du produit intérieur régional.
38. Bien que la dévaluation du dollar canadien ait eu un certain effet de relance, l'industrie des pâtes et papiers de la région de l'Atlantique a été durement touchée, ces dernières années, par la stagnation économique générale, par la concurrence

des nouvelles usines américaines et par les problèmes d'approvisionnement. En général, les entreprises de pâtes et papiers de la région de l'Atlantique doivent absolument moderniser leurs installations et leur équipement pour améliorer leur productivité et réduire la pollution. Comme elles font face à une forte concurrence, il leur faut investir pour surmonter ces difficultés.

39. La situation dans les scieries et dans les usines de rabotage se détériore rapidement, en partie à cause de la faible productivité, de l'augmentation des coûts et des graves problèmes d'approvisionnement.
40. Les forêts de la région de l'Atlantique se dégradent depuis des dizaines d'années. La coupe abusive, l'écramage et d'autres lacunes en matière de gestion des ressources, associés à de graves infestations de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, ont entraîné une baisse des volumes de bois récoltables, une détérioration de la qualité et une baisse des profits chez un grand nombre de sociétés.
41. Pour protéger les emplois et donner une nouvelle impulsion à l'industrie forestière, il faudra une intervention énergique et compréhensive de l'État et de l'industrie. Plusieurs importantes initiatives prises au cours de la dernière décennie permettront de réaliser des progrès notables dans la gestion des forêts et dans la rationalisation de nombreuses entreprises.
42. En général, bien qu'il faille envisager l'avenir des industries forestières avec une certaine circonspection, quelques possibilités existent encore. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, il faudrait créer des produits et trouver des débouchés pour utiliser le bois de petite dimension et de qualité inférieure que l'on retrouve de plus en plus dans les boisés de la province. De plus, en raison de l'augmentation constante du prix du pétrole, la production d'énergie à partir du bois devient plus intéressante.

Les activités de soutien

Introduction

43. En plus des initiatives de développement économique d'une portée sectorielle mentionnées ci-dessus, tout cadre de développement pour la prochaine décennie doit envisager plus que les approches traditionnelles pour appuyer ces grandes interventions. Il faut notamment mettre l'accent sur le développement de compétences, tant pour la main-d'oeuvre ordinaire que pour la gestion, ainsi que sur la mise au point et l'intégration de nouvelles technologies dans l'économie des provinces de l'Atlantique. En outre, comme la région de l'Atlantique possède une grande base d'exportation, il faut déployer des efforts considérables pour améliorer les aptitudes de commercialisation des sociétés de la région. Ainsi, la nouvelle orientation consiste effectivement à considérer davantage le facteur humain dans le processus de production, car il s'agit d'un élément important du développement.

La compétence de la main-d'oeuvre

44. Dans la région de l'Atlantique, la scolarité générale de la population est voisine de la moyenne nationale. En fait, elle est même supérieure chez la population de la Nouvelle-Écosse. Néanmoins, l'évaluation de l'éducation en général ne constitue pas un bon indice des compétences de la main-d'oeuvre. Les entreprises de la région exigent de plus en plus des niveaux supérieurs de compétence et des ouvriers plus spécialisés. Un volet important des stratégies de développement, pour la prochaine décennie, sera d'améliorer la capacité du système scolaire et des programmes de formation de la main-d'oeuvre en vue de transmettre aux jeunes ouvriers les compétences requises.

La compétence en matière de gestion

45. La qualité de la gestion est un facteur qui fait souvent la différence entre le succès et l'échec d'une entreprise. Les experts modernes prétendent qu'une piètre gestion est la principale cause d'une productivité et d'un rendement médiocres. Cependant, bien qu'on admette généralement la nécessité d'une bonne gestion dans le secteur

privé, les avis sont partagés en ce qui concerne les moyens d'acquérir une compétence en matière de gestion. Au cours de la prochaine décennie, il faudra déployer plus d'efforts et instaurer une foule d'innovations afin de créer des programmes efficaces, voire de nouvelles institutions, pour répondre aux besoins et améliorer la gestion, afin de rendre possible la réalisation des grandes initiatives précitées.

La technologie appropriée

46. Le choix d'une technologie appropriée pour un procédé de production ou de commerce peut avoir des répercussions importantes sur la productivité d'une entreprise, ainsi que sur la compétitivité de ses produits du point de vue qualité. Au cours des années 80, il deviendra de plus en plus important de veiller à ce que les hommes d'affaires canadiens soient au courant des nouvelles technologies mises au point partout dans le monde. Cela peut exiger la mise sur pied de nouveaux systèmes d'information. L'adaptation de techniques nouvelles à une entreprise commerciale est un processus difficile et exigeant pour les sociétés, et elles devront parfois avoir temporairement recours à des spécialistes. Il faut développer des façons et des moyens de favoriser l'adaptation à des techniques nouvelles dans la région. En dernier lieu, pour les industries qui jouent un rôle important dans l'économie de la région, il faudrait susciter le développement de techniques nouvelles par le biais de recherches menées dans la région. Les secteurs qui constitueraient les champs d'action les plus féconds pour un centre de recherche régional sont les pêches, les technologies marines et celles relatives à l'Arctique, les forêts et la construction navale.

La commercialisation

47. Comme nous l'avons déjà mentionné, le Canada peut s'attendre à une intensification de la concurrence par suite de l'abaissement des barrières tarifaires. Afin de soutenir la concurrence, il faudra de plus en plus s'attacher à connaître les goûts et les exigences particuliers du consommateur, les besoins du système de distribution et les facteurs qui motivent l'achat du produit. De façon générale, le savoir-faire en commerciali-

sation deviendra de première importance pour les sociétés désireuses de conserver leurs débouchés intérieurs malgré la concurrence étrangère ou pour celles qui sont résolues à s'implanter sur les marchés étrangers. On admet généralement que beaucoup de sociétés de la région de l'Atlantique sont moins bien préparées que leurs concurrentes sur ce plan. Ceci s'applique particulièrement aux petites entreprises de la région. Au cours de la prochaine décennie, il faudra mettre au point de nouvelles méthodes pour renforcer les compétences en commercialisation des entreprises des provinces de l'Atlantique.

Le milieu institutionnel

48. Les activités du MEER, dans la région de l'Atlantique, exigent une collaboration permanente avec les institutions de la région. Les liens avec les ministères et organismes provinciaux sont, bien sûr, très étroits, mais ils le sont également avec d'autres corps intermédiaires, groupes d'hommes d'affaires et individus.
49. Les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique ont été durement touchés par l'entrée en vigueur du programme fédéral d'austérité. Il devient de plus en plus aléatoire, pour les quatre provinces de l'Atlantique, d'envisager la poursuite d'initiatives d'expansion économique coûteuses et très risquées sans l'aide du gouvernement fédéral.
50. Afin de tirer pleinement parti des possibilités de la région, il faudra déployer des efforts de coopération entre les provinces. Il sera plus facile de s'occuper efficacement des pêches, des industries maritimes, des transports et de l'énergie, par exemple, grâce à des efforts concertés au sein d'un cadre régional.
51. Les mécanismes sont en place, au moins dans les provinces Maritimes, et favorisent la coopération dans les solutions aux problèmes et l'exploitation des possibilités de développement qui sont communs à la région. Le Conseil des premiers ministres des Maritimes est l'exemple le plus connu. Ainsi, l'établissement d'un dialogue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux faciliterait le travail dans bien des secteurs, sans empiéter sur les droits et compétences des provinces.

Le contexte provincial de développement

Tour d'horizon

52. En face de la perspective régionale se dressent les droits et aspirations légitimes de chaque province désireuse de prendre en main son propre destin économique. C'est à concilier ces positions également valables que devront s'employer les efforts de développement.
53. Au cours des deux dernières années, la composition politique de trois gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique a changé. Dans deux provinces, les gouvernements ont été renversés. Dans une troisième, Terre-Neuve, le parti au pouvoir a élu un nouveau chef avant de remporter une nouvelle élection générale. Seul le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été reporté au pouvoir.
54. L'élection de nouveaux gouvernements et de nouveaux chefs ne manque jamais d'influer sur l'orientation des politiques. Les nouveaux élus s'efforcent d'introduire une touche de fraîcheur et de renouveau dans la conduite des affaires publiques. Ils sont généralement plus enclins à modifier l'orientation des politiques et des programmes gouvernementaux. La traduction des politiques en mesures concrètes est entravée par les contraintes financières. Or, cela est particulièrement vrai dans le domaine du développement économique. Comme le gros des ressources financières est consacré à soutenir des institutions essentielles comme les hôpitaux, les écoles et les universités, les gouvernements provinciaux doivent faire preuve de prudence dans l'instauration de programmes d'expansion économique, et il leur faut souvent avoir recours à l'aide financière du gouvernement fédéral.
55. La notion d'entente-cadre de développement est entièrement fondée sur l'association économique, ainsi que sur la collaboration dans la définition des possibilités et la planification des programmes. Les projets fédéraux d'expansion économique, pour la région, doivent donc tenir compte des nouvelles orientations des gouvernements provinciaux. Or, la tâche devient plus ardue lorsqu'il s'agit d'initiatives qui se prêtent à une exploitation à l'échelle régionale.

Les répercussions sur l'organisation et l'exécution

56. A quelques exceptions près, les grandes perspectives de développement mentionnées dans le présent tour d'horizon des provinces de l'Atlantique sont communes à plus d'une province. Il faudra donc faire preuve de circonspection dans l'élaboration d'ententes dans ces secteurs afin de garantir l'harmonie avec le contexte régional. Les accords dans une foule de domaines comme les forêts, les pâtes et papiers, les pêches, les industries maritimes et les transports seront, par conséquent, intégrés le mieux possible au cadre régional. Le système d'exécution, dans ces secteurs, sera élaboré dans un contexte inter-provincial ou régional pour s'assurer qu'il reflète clairement et précisément une harmonie interne à cet égard en ce qui concerne les modes d'exécution et leur évaluation ultérieure. On s'attend cependant que l'exécution continue de s'effectuer sur une base provinciale par le truchement des accords existants.
57. En outre, grâce à un document comme la présente analyse et à un cadre de développement bien arrêté pour chaque initiative importante, il devient possible aux autres ministères fédéraux d'assurer la complémentarité des efforts en vue de la réalisation des projets et de la prise de décisions. Ils disposeront alors d'un cadre régional dont ils pourront se servir pour prendre ou mettre à l'épreuve des décisions ayant trait au développement économique des provinces de l'Atlantique.
58. L'existence d'un tour d'horizon du développement ne présuppose pas nécessairement des négociations ou une mise en oeuvre concernant plusieurs provinces, même dans le cas de grands projets. L'important c'est de mettre à l'essai des projets dans une ou plusieurs provinces pour voir s'ils sont compatibles et complémentaires au point de vue de la perspective régionale. Et, réciproquement, avec le temps, les accords concernant plusieurs provinces pourront être envisagés.

59. Il y aura toujours d'importantes possibilités de développement, dans une province donnée, qui seront surtout avantageuses pour l'économie de cette province. Il faudra continuer d'exploiter ces possibilités suivant leur apport à l'expansion économique de la région.
60. Le présent aperçu est orienté vers le développement des activités économiques qui ont manifesté une vigueur particulière en raison de la ressource qui entre en jeu, de l'emplacement des usines ou de la technologie dont elles se servent, ainsi que de l'aptitude à soutenir la concurrence sur le marché international. Les points forts de la région de l'Atlantique sont les pêches, les industries forestières, les chantiers navals, le transport intermodal, les minéraux et, de plus en plus, le secteur des industries maritimes. L'exploitation de tous ces points forts peut, en retour, contribuer et à l'expansion et à l'efficacité économiques nationales. Le présent exposé ne représente, pour le moment, qu'un tour d'horizon, et son contenu sera davantage détaillé, avec le temps, en vue de permettre à ces secteurs économiques de réaliser pleinement leur potentiel dans l'intérêt tant de la région de l'Atlantique que ce celui du Canada.
61. Parallèlement, cet objectif ne pourra être atteint que grâce à la participation pleine et active des gouvernements provinciaux, tant pour l'élaboration de la stratégie globale que pour sa mise au point et son application.

RÉCAPITULATION

62. Au seuil des années 80, la région de l'Atlantique peut espérer une décennie de croissance modeste mais sûre. Cela ne veut pas dire que la région ne continuera pas d'éprouver de graves problèmes et de déplorer des disparités économiques considérables par rapport aux autres régions du pays. Cependant, à moyen terme, la région peut compter sur un certain nombre de possibilités de développement non négligeables, qui, grâce à l'intervention sélective des gouvernements et aux initiatives du secteur privé, pourront servir de

tremplin pour un redressement marqué de la situation économique régionale. Ces perspectives de développement sont nées de l'évolution des contextes économiques international et canadien. En outre, les efforts de développement de la dernière décennie ont permis de doter la région d'une meilleure infrastructure économique et sociale, d'un secteur privé plus fort et capable de profiter des possibilités d'expansion qui s'offrent à lui, ainsi que d'une population dont la scolarité rejoint presque les normes nationales. Ce sont là les raisons qui justifient un optimisme prudent en ce qui concerne les perspectives économiques à moyen terme de la région.

63. Le présent document a énoncé les grandes lignes d'un cadre de développement à moyen terme qui permettra à la région de l'Atlantique de tirer parti de ces possibilités. Il a été tenu compte de la conjoncture fiscale actuelle à l'échelle nationale et provinciale. Nous avons fait ressortir la nécessité d'une intervention sélective afin d'asseoir l'expansion économique sur les secteurs forts provinciaux et régionaux, grâce à une association économique avec les provinces et le secteur privé. Les cibles idéales pour une intervention sélective sont soit les industries qui exploitent les ressources ou celles qui y sont étroitement reliées, ou soit les secteurs qui jouissent d'une situation géographique avantageuse. De la même façon, les importantes activités de soutien que sont le perfectionnement de la main-d'oeuvre et la commercialisation sont mises en évidence afin de faire l'objet d'une planification plus poussée. Le caractère régional d'un grand nombre d'initiatives de développement est souligné.
64. La tendance générale des interventions du gouvernement fédéral en matière de développement économique par l'intermédiaire du MEER a été de s'attacher aux causes structurelles de la stagnation économique dans la région de l'Atlantique. D'importantes difficultés continuent d'entraver le développement économique dans la région, et il est toujours nécessaire de prendre des mesures pour les aplanir. Cependant, nous estimons qu'il est possible d'exploiter de nouvelles possibilités de développement qui posent un défi et dont beaucoup sont de nature régionale, et qu'il faudra s'attacher, tout particulièrement, à consolider davantage les atouts économiques de la région.